

Renforçons le rôle économique des régions La décentralisation est un gage d'efficacité

Ilest frappant de noter que le débat sur les élections régionales ne porte quasiment pas sur les sujets économiques. On disserte sur la composition des listes, sur les alliances possibles pour le second tour. Eventuellement, on évoque le logement ou les transports. En revanche, rien sur le lien entre les difficultés économiques durables que traverse notre pays (comme l'ensemble des pays développés) et le rôle que pourraient jouer les régions pour contribuer à les résoudre. Pourtant, ce lien est plus que jamais d'actualité.

Les inégalités de développement économique régional se creusent depuis plusieurs années. Il faut y voir la conséquence de la mondialisation conjuguée au progrès technique. La richesse tend à se concentrer sur certains territoires, par exemple Midi-Pyrénées ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, au détriment d'autres, par exemple la Franche-Comté et la Lorraine. Ces inégalités croissantes en matière de développement sont partiellement corrigées, en France, par un Etat-providence puissamment redistributeur. Mais ce mécanisme a ses limites.

Les habitants de la Meuse ou du Doubs sont certainement soulagés de percevoir des allocations prélevées sur le budget de l'Etat central ou sur celui des administrations de Sécurité sociale mais, en réalité, c'est de développement économique dont ils ont besoin. Et donc d'une stratégie de développement qui, pour être efficace dans la conception, et réactive dans l'application, doit être conçue, en région, au plus près du terrain.

Ensuite, la politique économique perd de son efficacité quand elle est trop centralisée. Cette considération a été souvent vérifiée par les travaux des économistes, dont les études sur le sujet font

Nicolas Bouzou

Economiste

généralement ressortir une corrélation positive entre degré de décentralisation et produit intérieur brut (PIB) par habi-

tant (en niveau ou en croissance). L'institut suisse d'analyse BAK Basel Economics classe la France comme l'un des pays les plus centralisés d'Europe, si l'on met de côté les pays scandinaves à faible population.

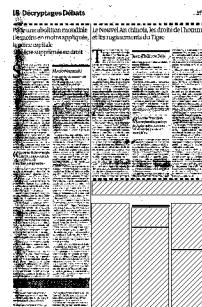
D'ailleurs, chacun perçoit intuitivement que la capacité du Danemark à améliorer le fonctionnement de son marché du travail ou du Luxembourg à décider d'une politique universitaire offensive tient pour beaucoup à la facilité avec laquelle les décisions peuvent être prises et appliquées dans ces petits pays.

« Compétences spéciales »

Le lien entre décentralisation et performances économiques ne devrait pas surprendre, surtout dans un contexte où les organisations, publiques comme privées, ont tendance à devenir plus horizontales. En grossissant le trait, on pourrait dire que les conglomérats cèdent la place aux entreprises fonctionnant en réseau. De même, les Etats doivent continuer de céder des prérogatives au bénéfice des collectivités locales. Si l'Etat français mettait fin au mouvement de décentralisation opéré depuis le début des années 1980, il deviendrait moins efficace que des Etats moins centralisés tels que ses voisins européens.

Ces raisons, parmi d'autres, doivent nous amener à repenser le rôle économique des régions, dans le sens d'un renforcement. Ce doit être le cas, a minima, dans leurs fonctions traditionnelles que sont le développement économique et la formation professionnelle. Et pourquoi ne pas envisager l'instauration de « compétences spéciales » dévolues aux régions ?

Le budget des régions devrait également être revu à la hausse. Les régions françaises n'engagent que 11,2 % des dépenses des collectivités locales (contre 28,3 % pour les départements et 60,5 % pour les communes et leurs groupements). Elles ne perçoivent que 9 % de la fiscalité locale. Enfin, les régions françaises ont une population et un PIB supérieurs à bien des régions européennes, mais leur budget est souvent beaucoup plus faible. Une situation à laquelle il faut remédier.



Certains observateurs pointeront du doigt le risque d'augmentation des dépenses des régions et, partant, l'alourdissement des impôts locaux qui en découlerait. Cet argument est aisément réfutable. En effet, il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles missions aux collectivités publiques mais de transférer des compétences de l'Etat et, sans doute, des départements vers les régions. D'ailleurs, le procès de gabegie fait aux collectivités locales, et en particulier aux régions, est infondé. Depuis les années 1980, c'est bien l'Etat qui a augmenté ses effectifs de façon indue, alors même que le spectre de ses missions rétrécissait.

Région, Etat, Europe, on se prendrait à rêver que ces trois échelons se coordonnent et agissent de concert, en dépit des divergences politiques inhérentes à la démocratie. L'efficacité de l'action économique aurait tout à y gagner. ■

.....
Ce texte est la synthèse d'une note pour la
Fondation pour l'innovation politique publiée
sur son site www.fondapol.org.